

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Lundi 04 juillet 2016
H E U R E : 19 h 30
L I E U : Hôtel de Ville de Dunham

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Pierre Janecek, maire
MM. Kevin Mitchell
Gaston Chamberland
Neil Perkins
Gérard Dalpé, conseillers

ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loisel

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

170-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté, en retirant le point 1.6

1.6 – Remboursement de dépenses – AGA OBV Baie Missisquoi.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

171-16

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois de juin 2016 soit
accepté tel que rédigé.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (sujets à l'ordre du jour)

Aucune question posée.

PAIEMENT DE FACTURES VERIFICATEUR EXTERNE

172-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que le paiement des factures présentées par le vérificateur
externe de la municipalité, RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L., soit
autorisé et effectué :

- FAC 1346485 - Facture finale: vérification, préparation et consolidation des
états financiers consolidés pour l'exercice financier terminé le 31 décembre
2015, préparation des déclarations fiscales fédérale et provinciale 2015
.....4 455.28 \$
- FAC 1346488 – Préparation rapport d'audit sur le coût net de la collecte
sélective des matières recyclables.....862.31 \$
- FAC 1520194 – Préparation rapport d'audit sur la reddition de compte pour le
programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2015862.31 \$

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette
dépense au poste budgétaire # 02 13000 413.*

CONGRES FQM 2016

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

173-16 et unanimement résolu de modifier la résolution n° 145-16 pour autoriser une quatrième chambre d'hôtel pour le congrès de la FQM 2016.

Adopté.

REMBOURSEMENT DE DEPENSES « BROME-MISSISQUOI SE DEPLACE A OTTAWA »

174-16 Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que les dépenses suivantes soient remboursées aux personnes ci-après nommées, suite à leur participation à la journée « Brome-Missisquoi se déplace à Ottawa » :

- Pierre Janecek, maire (repas) 36.50 \$
- Kevin Mitchell, conseiller (repas, péage, etc.)..... 42.45 \$
(kilométrage 619 km @ .40¢)..... 247.60 \$
- Gaston Chamberland, conseiller (repas, péage)..... 41.30 \$
- Gérard Dalpé, conseiller (repas) 36.48 \$

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 11000 310.

COMPTES PAYABLES

175-16 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 4 juillet 2016, représentant des déboursés de 110 982.25 \$ soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 31569 à # 31643 inclusivement.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 83 054.83 \$, le solde des dépenses de 27 927.42 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du Conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC, au CLD, à la REGIE INTERMUNICIPALE D'ÉLIMINATION DES DECHETS SOLIDES DE BROME-MISSISQUOI et à la FONDATION BMP.

ADMINISTRATION – FINANCES

4.1 - REMBOURSEMENT DE TAXES MUNICIPALES

176-16 Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que le remboursement de taxes municipales suivant soit autorisé :

- François Desaulniers et Roisin Dewart 467.20 \$
(unité d'évaluation cesse d'être visée à la catégorie non-résidentielle)

le tout selon le document préparé à cet effet par le trésorier.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 13000 992 et # 02 13000 896.

REMBOURSEMENT DE DÉPENSES CONGRÈS ADMQ 2016

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

177-16 et unanimement résolu que les dépenses suivantes soient remboursées au directeur général, suite à sa participation au congrès de L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC qui s'est tenu à Québec les 15,16 et 17 juin 2016 :

- Pierre Loïselle 1 318.29 \$
(frais de représentation pour 3 jours, kilométrage et stationnement – tel que la résolution n° 155-16)

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 14000 310.

REMBOURSEMENT SURPRIME D'ASSURANCE DIRECTEUR INCENDIE

178-16 Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que soit remboursé, au directeur du service des incendies, la surprime d'assurance pour l'utilisation de son véhicule personnel comme véhicule d'urgence, soit un montant de 153.69 \$.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 22000 423 et # 02 22000 425.

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES MMQ

179-16 Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la municipalité renouvelle son contrat d'assurances avec la MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC pour la prochaine année, en vigueur à compter du 06 août 2016 jusqu'au 06 août 2017, pour une prime totale de 68 342.00 \$ (64 491.00 \$ en 2015), incluant la taxe provinciale applicable.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles à l'ensemble des différents postes budgétaires d'assurances pour tous les départements.

ENGAGEMENT A ACHEMINER LES MATIERES ORGANIQUES GENEREES SUR LE TERRITOIRE DES VILLES MEMBRES DE LA REGIE INTERMUNICIPALE D'ELIMINATION DE DECHETS SOLIDES DE BROME-MISSISQUOI (RIEDSBM) A SA FUTURE INSTALLATION DE TRAITEMENT PAR COMPOSTAGE

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la REGIE INTERMUNICIPALE D'ELIMINATION DE DECHETS SOLIDES DE BROME-MISSISQUOI (RIEDSBM, ci-après la « Régie ») est constitué de quatre villes membres (Ville de Bedford, Ville de Cowansville, Ville de Dunham et Ville de Farnham) qui éliminent les déchets municipaux en provenance de leur territoire respectif et gérés par les municipalités au site d'enfouissement de la Régie;

CONSIDÉRANT que la Régie construira, pour 2017, une nouvelle installation de compostage en andains retournés à aire ouverte pour le traitement des matières organiques résiduelles (incluant les boues municipales et de fosses septiques) du secteur résidentiel et des industries, commerces et institutions (ICI);

CONSIDÉRANT que l'installation de compostage projetée aura une capacité de traitement suffisante pour desservir un besoin estimé à 13 600 tonnes/an d'ici 2035, selon l'étude de faisabilité réalisée par SOLINOV en 2016 pour le compte de la Régie;

CONSIDÉRANT que le projet est conforme aux orientations des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) des MRC visées par le projet de compostage;

CONSIDÉRANT que la Régie a soumis son projet au Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et par compostage (PTMOBC) du MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC) et que l'engagement des municipalités membres, à respecter les critères d'admissibilité du projet, est requis pour obtenir la subvention et que des conditions s'appliquent au versement de l'aide.

EN CONSÉQUENCE, il est

180-16 Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que la municipalité de Dunham, membre de la RIEDSBM s'engage à :

- implanter ou maintenir sur son territoire une troisième voie de collecte municipale de porte en porte pour récupérer les matières organiques résiduelles du secteur résidentiel (et de petits commerces assimilables s'il y a lieu) en desservant au moins 70% des unités d'occupation résidentielles;
- acheminer les matières organiques résiduelles séparées à la source, issues des collectes municipales, à la future installation de compostage de la Régie à Cowansville et ce, à compter au plus tard de l'automne 2017 ;
- mettre en place des mécanismes visant à assurer l'acheminement des autres matières organiques résiduelles de provenance municipale (ex : d'écocentres, de points de dépôt ou de travaux publics) à la future installation de compostage de la Régie;
- mettre en place des mécanismes de gestion des vidanges des fosses septiques résidentielles qui permettront d'acheminer la fraction déshydratée des boues de fosses septiques de la municipalité à la future installation de la Régie (clauses contractuelles), à compter au plus tard de l'automne 2017;
- pour les villes de Cowansville et de Farnham seulement, renouveler le contrat de transport et de gestion des boues de la station mécanisée municipale de manière à ce qu'au moins 50% des boues déshydratées (environ 20 à 25% de matières sèches) de la station municipale soit acheminé au site de la Régie dès la fin de l'automne 2017 ;
- conclure une entente avec la Régie lors de la préparation de son programme de collecte, ou d'ici l'ouverture du centre de compostage à l'automne 2017, afin de convenir de façon plus détaillée des termes de sa participation au projet de compostage (tarification, matières à acheminer, date de début, etc.) ainsi que des conditions de réception des matières organiques, des boues municipales et septiques déshydratées au site de compostage et du retour du compost produit ;
- modifier les statuts de la Régie afin de s'assurer que celle-ci est habilitée à offrir de nouveaux services tels le traitement des résidus organiques triés à la source.

Adopté.

TRANSPORT

DEMANDE DE SOUMISSIONS SEL A DEGLACER

181-16 Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu qu'une demande de soumission sur invitation soit préparée pour la fourniture de sel à déglacer pour la saison d'hiver 2016-2017.

Adopté.

DEMANDE DE SOUMISSIONS DENEIGEMENT SECTEUR 2

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

- 182-16** et unanimement résolu qu'une demande de soumissions soit autorisée en prévision du contrat de déneigement des chemins et rues du secteur #2, pour une période optionnelle d'un (1) an, deux (2) ans, ou trois (3) ans
- Adopté.

URBANISME

DEUXIÈMES PROJETS DE REGLEMENTS 348-16, 349-16, 350-16, 351-16 ET 352-16 DE CONCORDANCE DU PLAN D'URBANISME, ZONAGE, LOTISSEMENT, CONSTRUCTION, PERMIS ET CERTIFICATS ;

ADOPTION DEUXIEME PROJET DE REGLEMENT N° 348-16 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

- 183-16** Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé
- et unanimement résolu que le deuxième projet de règlement n° 348-16 modifiant le plan d'urbanisme afin de le rendre concordant au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi soit et est adopté.
- Adopté.

ADOPTION DEUXIEME PROJET DE REGLEMENT N° 349-16 MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE N° 243-03 AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

- 184-16** Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé
- et unanimement résolu que le deuxième projet de règlement n° 349-16 modifiant le règlement de zonage n° 243-03 afin de le rendre concordant au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi soit et est adopté.
- Adopté.

ADOPTION DEUXIEME PROJET DE REGLEMENT N° 350-16 MODIFIANT LE REGLEMENT DE LOTISSEMENT N° 244-03 AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

- 185-16** Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé
- et unanimement résolu que le deuxième projet de règlement n° 350-16 modifiant le règlement de lotissement n° 244-03 afin de le rendre concordant au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi soit et est adopté.
- Adopté.

ADOPTION DEUXIEME PROJET DE REGLEMENT N° 351-16 MODIFIANT LE REGLEMENT DE CONSTRUCTION N° 245-03 AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

- 186-16** Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé
- et unanimement résolu que le deuxième projet de règlement n° 351-16 modifiant le règlement de construction n° 245-03 afin de le rendre concordant au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi soit et est adopté.
- Adopté.

ADOPTION DEUXIEME PROJET DE REGLEMENT N° 352-16 MODIFIANT LE REGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS N° 246-03 AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

187-16 et unanimement résolu que le deuxième projet de règlement n° 352-16 modifiant le règlement sur les permis et certificats n° 246-03 afin de le rendre concordant au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi soit et est adopté.

Adopté.

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE 16-11 – 452 DU COLLEGE – SIBYLLA HESSE

188-16 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, soit autorisée la demande de dérogation mineure de Madame Sibylla Hesse, afin de permettre l'implantation d'un agrandissement du bâtiment principal du 452 du Collège, à 6,16 mètres de la ligne latérale, en dérogation avec l'article 27, section A-5 du règlement de zonage n° 243-03, qui prévoit une marge latérale de 10 mètres.

Adopté.

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE – 16-10 -1605 ROBINSON – LINE DUFOUR ET JACQUES COULLONDON

189-16 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, soit autorisée la demande de dérogation mineure de Madame Line Dufour et Monsieur Jacques Coulloudon, afin de permettre l'implantation d'un garage isolé de 76 mètres carrés, en cour avant, en dérogation à l'article 69 du règlement de zonage n° 243-03 qui prévoit une superficie maximale de 70 mètres carrés, ainsi que l'implantation d'un bâtiment accessoire résidentiel en cour latérale et arrière seulement.

Adopté.

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE 16-12 – 322 LAROSE – JACQUES LAMOUREUX ET DIANE BLAIS

190-16 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, soit autorisée la demande de dérogation mineure de Monsieur Jacques Lamoureux et Madame Diane Blais afin de permettre l'agrandissement d'un bâtiment accessoire qui aura une superficie au sol de 67 mètres carrés, en dérogation à l'article 69 du règlement de zonage n° 243-03 qui limite à 50 mètres carrés la superficie des garages, sur les lots de moins de 1 500 mètres carrés. Aussi, la mezzanine aura une superficie représentant 80% de la superficie du rez-de-chaussée, en dérogation avec l'article 69 qui limite à 60% la superficie de la mezzanine.

Adopté.

DEMANDE AU PIIA 16-30 – 107-109 BRUCE – MONIQUE DAIGLE

191-16 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que, suite à une recommandation favorable du COMITE CONSULTATIF D'URBANISME (CCU), les travaux suivants, assujettis au PIIA, soient autorisés sur la propriété du 107-109 Bruce :

- agrandissement de la quincaillerie avec une façade en pierre de type *Permacon* et une toiture en bardeaux d'asphalte noire.

Adopté.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SPORTS ET LOISIRS

AUTORISATION ÉVÈNEMENT CYCLISTE « L'ÉCHAPPÉE BELLE MARIE-VINCENT » 20 AOÛT 2016

192-16

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise le passage de l'événement cycliste « L'ÉCHAPPÉE BELLE MARIE-VINCENT » sur le territoire de la Ville de Dunham, samedi, le 20 août 2016.

Adopté.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

ACHAT BOYAUX ET TRANCHE PINCES DE DESINCARCERATION

193-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que les achat suivants soient autorisés pour le service des incendies :

- 1 lame pour couteau (pincés de désincarcération).....843.54 \$
- 2 enrouleurs électriques (*reel*) avec boyau hydraulique de 50 pieds et coupleurs pour pincés de désincarcération.....5 498.00 \$

N.B. : le remplacement d'une valve électrique d'une valeur similaire est reporté, afin de permettre cet achat.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10220 760.

SUBVENTIONS/APPUIS/PARTICIPATIONS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes ont posé des questions au Conseil :

- Mme Lucie Boulet - comité culture vs Comité 150^e anniversaire.
- M. Alain Treilhou - barrage de castors lac Selby ;
- sentier pédestre autour du lac Selby.
- Mme Éliane Boulet-Laporte - réparations lumière de rue ;
- collecte des ordures aux 2 semaines.
- M. Gilles Gagné - vitesse route 202 ;
- arbres morts route 202.
- M. Éric Dalpé - changement de nom chemin Hudon.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

194-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janecek, maire

Pierre Loiselle, greffier

Nicole Gingras, trésorier

